

## Cgt-Educ' Action

### La Lettre du Sden-Cgt

2007/2008/106 du 29 juin 2008

Syndicat Départemental de l'Éducation Nationale -CGT

4 Place St François 06300 Nice

Tél: 06/63/57/64/72

Site internet du Sden-Cgt: <http://sden1d06.free.fr/>

Adresse mail du Sden-Cgt: [sden1d06@free.fr](mailto:sden1d06@free.fr)

Pour recevoir la lettre internet de la Cgt Educ'Action

Pour adhérer en ligne: <http://sden1d06.free.fr/Formulai/Adh.html>



Sommaire: CAPD du 27 Juin 2008. Les 60h. Précaires. Soutien à Rodolphe Juge. Oh BO!. Vacances. Et si vous nous rejoigniez.

### 1. CAPD du 27 juin 2008

A l'ordre du jour essentiellement le mouvement à Titre Provisoire, Postes à Profil et la Hors Classe

#### Mouvement à Titre Provisoire

A l'issue du mouvement à TD il restait 551 collègues à nommer. 205 collègues n'ont pas obtenu de poste et passeront donc soit au mouvement manuel qui commence le 1<sup>o</sup> juillet, soit en août et septembre.

A noter qu'il y a plus de 80 "surnombres" (Nombre de collègues à nommer - Nombre de postes Equivalents Temps Plein - ). Ce qui laisse mal augurer d'intégrations nombreuses d'inéats... La Cgt Educ' Action a demandé et obtenu qu'un Groupe de Travail (syndicats-IA) soit réuni pour classer les demandes et pouvoir procéder rapidement aux intégrations, dès que ce sera possible. D'autre part la Cgt-Educ' Action a obtenu que le 1/2 poste vacant de psychologue de Pasteur à Nice soit pourvu.

#### Postes à profil:

- Poste EMALA 8 candidat-e-s et 6 avis favorables. Le poste a été donné ensuite au barème.
- Coordonnateur-trice AVS: 5 candidat-e-s 2 favorables. Le poste a été donné ensuite au barème.

#### Hors classe:

Dotation 43, promu-e-s 42 (résorption d'un surnombre). Dernier promu 41,5... (la dotation correspond à moins 1% des emplois!!! Ce n'est pas gagné pour tout le monde...) Rappelons que la Cgt-Educ' Action est contre le système de hors classe et demande depuis toujours la création d'échelons supplémentaires permettant à tous-tes de les atteindre.

#### Divers:

Les collègues ayant réussi le CAPA SH verront leur nomination transformée en nomination définitive (pour celles et ceux qui étaient sur des postes vacants).

IMFT: Réunion d'un groupe de travail à l'I.A. mardi 1<sup>o</sup> juillet.

3 postes de rééducateurs-trices sont vacants (un léger mieux par rapport à l'an

passé). L'IA réserve sa position sur ce sujet mais a laissé entendre qu'ils seraient probablement transformés provisoirement en BD.

## 2. Soixante heures de soutien (suite)

### Horaires décalés... Séduisant mais probablement à risque

Lors de la CAPD du 27 juin, l'I.A. a dit qu'il n'avait aucune préférence pour l'une ou l'autre des solutions envisagées pour l'organisation de ces 60h... Pour nous, si le dispositif qui est proposé pour les horaires décalés peut paraître séduisant (fonctionnement permettant entre autres un travail en équipe...), outre les problèmes d'organisation pratique, il pose un problème de fond. Depuis des lustres la plupart des organisations syndicales, dont la Cgt Educ' Action, ont pour revendication "plus de maîtres-ses que de classes" (enseignant-e-s surnuméraires pour aider à la résorption des difficultés scolaires qui ne relèvent pas d'une aide spécialisée). La mise en place de ces horaires décalés revient à faire payer aux enfants ces enseignants surnuméraires! Dans une école à 12 classes par exemple la baisse des heures hebdomadaires de 2h pour les enfants revient à leur faire financer intégralement 1 poste (2h X 12)!!!

Suite au CTPD du 13 juin, et au delà des considérations développées ci dessus sur les horaires décalés, voici ce que nous retenons des propositions de l'IA quant à l'organisation des heures de soutien l'an prochain.

- L'IA a réaffirmé sa confiance dans les équipes pour décider de l'organisation du dispositif.
- Sur les 60 heures, un tiers environ pourra être consacré à l'organisation collective du soutien.
- Les PPRE ne sont pas obligatoires pour les élèves concernés par le soutien.
- Les élèves qui sont déjà suivis par le RASED ne sont à priori pas concernés par les heures de soutien.
- Les directeurs font les heures de soutien au pro-rata de leur temps de présence devant les élèves. (Sympa... et c'est présenté comme un acquis par les signataires du protocole (Cfdt et Unsa)!!! La charge de travail des directrices est alourdie, ainsi que leurs responsabilités et on leur donne simplement ce à quoi ils-elles ont "droit" statutairement... Des victoires syndicales comme ça, ça fait rêver!) !
- Les collègues du RASED, qui ne doivent que 23h face aux élèves, ne sont pas dans l'obligation de faire des heures de soutien.

Merci aux écoles qui ont déjà envoyés leur projet de fonctionnement pour 2008-2009 de nous en envoyer le double...

## 3. Précaires : la CGT sur le front au rectorat

La CGT Educ' Action a été reçue par le secrétaire général du rectorat sur le sujet des personnels précaires.

A été abordée notamment la question des professeur-e-s contractuel-le-s du

2nd degré, qui sont utilisé-e-s sciemment par le Rectorat comme variables d'ajustement à la rentrée; devant la logique explicitement chiffrée du rectorat, nous avons opposé le vécu des personnes. En outre, nous avons dénoncé l'absence d'évolution de salaires, voire des sous-rémunérations au vu des diplômes pour certain-e-s d'entre elles/eux.

Nous avons aussi évoqué les personnels 1er degré : EVS auprès des directeurs/trices, ou auprès des élèves handicapé-e-s, pour demander que ces tâches pérennes soient assurées par des personnels pérennes. Nous avons dénoncé qu'aucune information ne leur ait été donnée sur la possibilité de postuler sur les emplois d'Avsi de droit public.

Le plus grand flou règne encore sur l'organisation de l'élection de leurs représentant-e-s. Une obligation est faite de les organiser - enfin! - en 2008. Ce sera pour la CGT une autre manière de faire avancer la cause de la dé-précarisation.

renaud De Varent

#### 4. Soutien à Rodolphe Juge:

Rodolphe Juge est cet enseignant stagiaire à la Courneuve, syndiqué CGT-Educ'action 93 et représentant des stagiaires à l'IUFM de Créteil qui a été injustement mis en garde à vue puis poursuivi pour « violence sur agent » alors qu'il encadrait pacifiquement une manifestation de lycéens et personnels de l'éducation le 3 avril. Suite à l'élan de solidarité, un premier procès avait été reporté au 24 septembre, permettant ainsi à Rodolphe d'être titulaire au moment de l'audience.

Or aujourd'hui à la veille des vacances, le recteur de Créteil, a pris un arrêté suspendant Rodolphe Juge de ses fonctions, cherchant ainsi à bloquer sa titularisation et l'empêcher de retrouver ses collègues et ses élèves à la rentrée.

**Le recteur prend arbitrairement une sanction !** Rien ne l'oblige à décider de cette suspension aujourd'hui, rien ne justifie un blocage de la titularisation.

Plusieurs interventions syndicales et intersyndicales auprès du rectorat de Créteil et du ministère de l'Education Nationale ont déjà été faites : le Recteur campe sur sa position et ne répond pas à l'intersyndicale qui lui demande une audience en urgence.

Un recours de la décision au Tribunal administratif est envisagé. **Mais surtout, il faut exercer une pression citoyenne et syndicale sur le rectorat de Créteil : nous vous appelons donc :**

- à envoyer fax et mail au recteur pour exiger que la suspension de Rodolphe soit annulée afin qu'il puisse être titularisé et qu'il puisse assurer sereinement ses cours à la rentrée. Coordonnées du recteur : 01 57 02 62 50 et/ou [ce.recteur@ac-creteil.fr](mailto:ce.recteur@ac-creteil.fr) . Envoyez copie de votre message à

[cgteduc.creteil@free.fr](mailto:cgteduc.creteil@free.fr) ou 01.55.84.41.96

- à relayer largement cet appel dans vos établissements, vos réseaux, et à continuer à signer et faire signer la pétition de soutien (<http://cgteduc.creteil.free.fr/uasen/spip.php?article1248>). D'autres initiatives sont prévues et notamment un rassemblement solidaire devant le Palais de Justice de Paris le 24 septembre 2008 pour exiger la relaxe de notre collègue.

Cette action est relayée et soutenue par plusieurs organisations syndicales (CGT-Educ'action, SNES, ...) et est proposée à toutes les organisations syndicales qui ont déjà exprimé leur solidarité à Rodolphe Juge (SUD, FO, SGEN-CFDT, SUD, UNSA,...). Pour plus d'infos : <http://cgteduc93.free.fr/spip.php?article1621>

#### Modèle de texte à envoyer au recteur

« Nous venons d'apprendre la suspension de fonction de notre collègue Rodolphe JUGE dans l'attente de la décision de jugement n'intervenant que le 24 septembre 2008 alors que celui ci a été reporté. Les faits reprochés à notre collègue et largement contestés n'ont rien à voir avec sa titularisation ni avec sa prise de fonction au 1er septembre nécessaire pour ce collègue débutant. Il n'y a aucune raison de suspendre ce collègue et de bloquer sa titularisation au 1er septembre.

C'est pourquoi, nous vous demandons solennellement de ne pas bloquer la titularisation effective à venir de notre collègue, d'annuler cette suspension et de recevoir dans les meilleurs délais une intersyndicale sur cette situation »

Nom	Prénom	Fonction
-----	--------	----------

#### 5. Oh BO! Bulletin Officiel de l'Education Nationale

N°26 du 26 juin. [Pour le lire en ligne](#). [Pour le télécharger](#).

page 1378 **concours** (RLR : 820-2a) Programmes des concours externes et internes de l'agrégation - session 2009

[Encart au N°26](#) (Liste des établissements scolaires Français à l'étranger).

#### 6. Vacances:

C'est pour bientôt!!! La Cgt-Educ' Action "ferme ses portes" du vendredi 11 juillet au lundi 18 août. Téléphone 06/63/57/64/72 Mail: [sden1d06@free.fr](mailto:sden1d06@free.fr). Du 11 juillet au 18 août, la boîte mail du syndicat sera régulièrement relevée.

#### 7. Et si vous syndiquiez à la Cgt-Educ' Action...

Notre organisation syndicale ne vit que de l'argent de ses adhérent-e-s, c'est un appel que nous lançons aujourd'hui, pour que, de plus en plus nombreux-ses vous nous rejoigniez. Même si vous ne partagez pas toutes nos idées, nous sommes certain-e-s que ce qui nous rapproche est plus important que ce qui nous sépare. Ne restez pas seulement "consommateur-trice" du syndicalisme, renforcez-le, donnez nous les moyens de fonctionner, de nous développer, de peser sur l'évolution de l'Ecole. La

Cgt-Educ' Action, c'est un syndicat général qui regroupe les personnels enseignants et d'éducation de la maternelle à la Terminale. Franchissez le pas [rejoignez-nous](#).

Vous pensez que nous vous apportons une bonne information, une bonne défense de vos intérêts qu'ils soient individuels ou collectifs. [N'hésitez plus adhérez!](#)

Votre adhésion prendra effet au 1/9/08, les prélèvements ne commenceront qu'à cette date.

Adhérer a un coût non négligeable, c'est vrai, à la Cgt c'est 1% du salaire net, mais l'état vous en rembourse les 2/3 sur vos impôts l'année suivante. Le coût mensuel réel est de fait très faible. Alors soyez solidaires et acteur-trice d'un syndicalisme qui allie défense du personnel, dans le soucis de la transparence et de l'équité, et transformation sociale. Un syndicalisme qui refuse la régression sociale parfois présentée par d'autres comme des "victoires syndicales"

[Pour adhérer à la Cgt-Educ' Action](#)